

## La Lettre d'Information du Projet d'Etablissement du CHMD



# Projections

Visible sur [www.ch-colson.fr](http://www.ch-colson.fr)

USIP—Site de Mangot Vulcin



SSP Sud—Site de Balata



CMP Perrinon/HDJ



USP—Site de 3 îlets

## Sommaire

Edito..... 1

### Au cœur de notre actualité

Du nouveau dans nos CMP .....2

Sur le chemin du retour à l'équilibre .....2

Un nouveau réseau Informatique .....3

Un pré-rapport sur le V2010.....3

L'ouverture de l'EPHAD .....4

### Perspectives d'avenir

Scénario de Transfert des lits de Balata.....4

## EDITORIAL

Le projet d'Etablissement 2014-2019 du CH Maurice DESPINOY voté en février 2014 porte l'ambition de moderniser les modes de prise en charge afin de répondre de manière plus adaptée aux besoins émergents dans la cité en matière de soins psychiatriques, tout en recherchant des organisations plus efficaces.

Son volet financier a été scellé en novembre 2014 par la signature avec l'ARS d'un accord cadre du Plan de Retour à l'Equilibre Financier.

Pour beaucoup il semble antinomique de réformer le fonctionnement et la gestion de l'établissement et de préserver la qualité de la prise en charge, qui demeure néanmoins pour nous une priorité.

PROJECTIONS vous informera pas à pas des étapes du Projet d'Etablissement qui se concrétisent, et de leurs incidences au plan global pour l'institution.

Des inflexions de certains axes ,en raison de contraintes inattendues, des opportunités qui se présenteront parfois et qu'il nous faudra saisir, bref il servira de jalon sur le parcours de l'Etablissement que nous souhaitons fructueux.

**Juliette NAPOL**



# Projections

La Lettre du Projet d'Etablissement

## Du nouveau dans nos CMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Établissement arrêté pour 2014-2019 l'axe de restructuration des CMP aura été prépondérant en 2015 pour ce qui est des activités de soins

Des regroupements ont ainsi été finalisés, ils concernent :

- **CMP du Saint-Esprit et CMP du François** : regroupement opéré sur le FRANCOIS, fermeture du Saint Esprit (décembre 2014)

• **CMP de Rivière Pilote et CMP Rivière salée** : regroupement opéré sur RIVIERE-SALEE avec une antenne de consultation sur le MARIN, fermeture du CMP Rivière Pilote (30/06/2015)

- **CMP de Saint-Joseph et CMP de Montgérald** : regroupement opéré sur le site de Montgérald donnant lieu au CMP du Centre EST, fermeture du CMP de Saint-Joseph (30/09/2015)

Une même démarche a présidé à ces restructurations :



### Juliette NAPOL Directeur Général

- Information préalable aux équipes concernées
- Constitution d'un Comité de Pilotage au sein duquel on retrouve une représentation pluri professionnelle du personnel, le chef de pôle, 1 ou 2 membres de l'équipe de Direction
- Réunions régulières du COPIL à une fréquence soutenue (15j à un mois) au cours desquelles tous les aspects de la restructuration (humain, matériel, usagers etc) sont explorés et les décisions arrêtées.
- Une modélisation des CMP ainsi constitués correspondant à une équipe pluri professionnelle de 12 agents pour une file active de 1000 patients

« Un Projet d'Établissement au Coeur de nos préoccupations. »

## Le CHMD en route sur le chemin du « retour à l'Équilibre » ?

### Richard CAMPMAS

Chef de Pôle Finances

Le CH de Maurice DESPINOY (alors COLSON) a connu une administration provisoire de Aout à Décembre 2012 sur décision du DG ARS de Martinique. Cette période qui se conclut par le déménagement partiel (130 lits) sur le site de Mangot Vulcin marquant incontestablement une entrée dans la modernité pour la psychiatrie, met aussi en exergue la gravité de la situation financière de l'établissement.

Dès l'administration provisoire un accompagnement financier massif (17 millions d'euros) intervient pour compenser une situation structurellement déficitaire à laquelle il convient de s'attaquer.

En novembre 2014 l'établissement signe un plan de redressement avec l'ARS qui vise à améliorer les comptes de manière significative sur une période de 4 ans alors que **son déficit structurel annuel se situe à**

**14, 7 millions d'euros.** Ce projet est conduit par le Directoire de l'établissement (instance dirigeante composée des directeurs et des chefs de pôles cliniques) et comporte de nombreux chantiers conduisant à la réorganisation de fonctions administratives et logistiques, de fonctions cliniques aussi, tout en garantissant le maintien d'une bonne qualité de prise en charge pour les usagers de l'établissement.

**Les efforts de gestion impliquant toutes les composantes de l'établissement portent déjà des fruits puisque le résultat de l'année 2014 montre un fléchissement du déficit structurel à 13,6 millions d'euros et que pour 2015 le déficit structurel escompté de 4,3 millions d'euros, sera en baisse par rapport à son niveau initial.**



## Un nouveau Réseau Informatique pour le CHMD

**Fabien FRANCOIS-HAUGRIN**  
DSIO

Face à des problèmes de connections d'ordre multiples et répétés la décision de reconstruire le réseau informatique du CH M. DESPINOY a été prise en début 2014. Il s'agissait à la fois de changer toute l'infrastructure réseau, de disposer de notre propre sous réseau à la Mangot Vulcin et de migrer nos serveurs virtuels (VM) dans de nouvelles machines physiques.

Des cahiers des charges ambitieux ont été élaborés afin de permettre le lancement des appels d'offres relatifs au choix des nouvelles solutions.

C'est l'opérateur de téléphonie historique qui a remporté le marché de la reconstruction de notre réseau VPN (Virtual Private Network ou Réseau Privé Virtuel). La nouvelle architecture, déployée de Février à septembre 2015, s'appuie désormais sur deux sites centraux (Mangot Vulcin et PFL) en fibre d'un débit de 100 Mo (Méga octets), complétés de deux sites importants (Balata et Montgérald) éga-

lement en fibre de 100 Mo et de 23 sites secondaires de 1 à 2 Mo. L'architecture et la puissance du nouveau réseau nous permettent d'offrir aux utilisateurs du système d'information hospitalier (SIH) des services plus étendus et de bien meilleure qualité.



Les nouvelles machine-serveurs ont fait l'objet d'une installation dès la fin du premier semestre 2015. Elles permettront la réinstallation des toutes dernières versions de nos applications métiers (Cimaise, Pharma, Hexagone, etc...) et de nos solutions d'administration réseau.

Cette infrastructure modernisée va de pair avec une sécurité renforcée du SIH. En effet, la DSIO a intégré de nouvelles solutions d'administration et de contrôle du réseau offrant ainsi aux utilisateurs confort et sécurité.

Site de Balata—Equipe DSIO



## Résumé du Pré-Rapport de Certification V2010

**Sonia EDOUARD** Directeur Qualité

Notre établissement a fait l'objet d'une visite de suivi, au titre de la V2010, les 29 et 30 juin 2015. Il est important de noter que les experts visiteurs ont été sensibles à l'accueil qui leur a été réservé.

Pour sa part, le service qualité a apprécié et remercie tous les acteurs pour leur grande implication, notamment à travers les travaux de groupe, d'avoir contribué à faire évoluer les cotations.

Cette visite de suivi qui faisait suite à la visite initiale de certification intervenue en Mai 2014 portait sur :

### 2 réserves majeures

**20a bis** : prise en charge médicamenteuse

**Avis défavorable** lié à l'exploitation des locaux de Balata

### 2 réserves

**9b** : Evaluation de la satisfaction des usagers

**15a** : Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge

**Les premiers éléments du pré-rapport adressé par la HAS font état :**

- Pour la prise en charge médicamenteuse (20a bis) : d'une amélioration de la cotation
- Pour l'avis défavorable lié à l'exploitation des locaux de Balata : le calendrier de retrait des unités de Balata est pris en compte.
- Pour l'évaluation de la satisfaction des usagers (9b) : amélioration de la cotation
- Pour l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge (15a) : maintien de la cotation

Le rapport définitif de la HAS avec les décisions afférentes ne parviendront à l'établissement, qu'à la fin de la procédure contradictoire, d'ici la fin de l'année. Toutes ces notifications de recommandations, réserves et réserves majeures issues de la V2007, V2010 représentent autant d'éléments qui vont impacter la préparation de la visite de certification V2014 prévue en 2018.

## Scénario de Transfert des lits de Balata

**Juliette NAPOL**—Directeur du CHMD



Visite de site—Site de Balata

Projections  
La Lettre du Projet d'Établissement



Après plusieurs échanges entre les Directions du CHU de Martinique et du CHMD, et forts d'une validation de l'ARS de Martinique, le scénario suivant est envisagé pour le transfert des lits sanitaires implantés à BALATA à savoir :

Unité de géronto psychiatrie de 25 lits  
Unités de Soins de Suite Psychiatriques (SSP) 75 lits

A la réception du nouveau plateau technique du CHU de Martinique, prévue en 2016, des lits d'hébergement neufs seront également disponibles et le CHUM envisage de concentrer ses activités de chirurgie sur le site de Pierre Zobda Quitman (PZQ) libérant ainsi des unités et

des surfaces au sein de la Cité Hospitalière Mangot Vulcin.

La perspective est donc de transférer la centaine de lits encore présents sur le site de Balata sur le site de Mangot Vulcin dans un calendrier à 2 ans qui sera précisé au terme des études suivantes :

Expertise en cours sur la densification de lits à Mangot Vulcin

Evaluation à conduire sur les travaux préalables au changement de destination des locaux existants

Un comité de pilotage sera constitué pour conduire ce projet majeur pour notre établissement

Visible sur [www.ch-colson.fr](http://www.ch-colson.fr) 4



## L'EHPAD Psychiatrique KAY GRAN MOUN

*Un projet novateur pour le territoire de santé de la Martinique !*

**Paule TOCNEY**

Coordonnateur Général des soins & Directeur délégué du Pôle Médico-social



### Un projet qui s'appuie sur la spécificité des personnes âgées accueillies

L'EHPAD KAY GRAN MOUN s'inscrit dans une logique de continuité des soins. Il devient le domicile des personnes âgées hospitalisées au CH M.DESPINOY, qui souffrent de pathologies psychiatriques au long cours. Il a aussi l'ambition d'accueillir à moyen terme, des résidents en provenance d'établissements de court séjour, d'établissements médico-sociaux ou de leur domicile.

### Un projet qui prend ses fondements sur la démarche qualité, la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 et ses décrets associés,

La structure prévoit dans son organi-

sation la mise en œuvre d'un projet de fonctionnement, de projet de soins, de vie, et d'une manière générale tous les outils prescrits par la réglementation, notamment la mise en place du Conseil de la Vie Sociale, organe d'expression des résidents.

### Un projet qui repose sur des valeurs fortes

Le concept de l'Humanité fait partie du projet de formation afin de permettre aux résidents de rester *debout tout au long de la vie. La prévention de l'autonomie, celle du maintien de l'autonomie, la bientraitance*, retiennent également toute notre attention.

### Un projet organisé en deux étapes

L'EHPAD est ouvert officiellement depuis le 1 juin 2015 et héberge 33 résidents après avoir satisfait aux différentes démarches d'autorisations ad-

ministratives. Il n'en demeure pas moins que cette structure fait l'objet d'un projet de 60 lits en réalité. Un comité de pilotage ainsi qu'un comité technique ont été initiés. Les premiers travaux ont permis à ce jour d'établir une étude des surfaces et doivent se poursuivre avec l'attache du médecin coordonnateur et d'un psychiatre gériatre.



EHPAD KAY GRAN MOUN—Site de Balata